

Technicien
d'Assistance en
Informatique

Code ROME : I1401

Code RNCP : 225

**PROCHAINE
ENTREE**

Janvier 2025

DUREE



1 896 h de formation dont
635 h en entreprise.
Préparatoire spécifique
de 2 à 4 mois en amont
de la formation

EFFECTIF



12 places
par groupe

REUSSITE



100 % de réussite aux
examens de la dernière
session dont 70 % totale

Ouverture de droit à rémunération conforme à la réglementation en vigueur

PUBLIC

La formation est accessible à un public âgé de plus
de 16 ans et en situation de handicap.

PRE REQUIS

- Posséder une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Présenter une Orientation (ORP) délivrée par la CDAPH (MDPH)
- Maîtrise de la langue française (écrite et orale),
- Esprit de logique, d'analyse et de synthèse,
- Goût pour la manipulation de l'outil informatique,
- Méthode, rigueur, précision, organisation, autonomie,
- Aptitude relationnelle et à la communication.
- Avis favorable du médecin de l'établissement suite à visite médicale.

OBJECTIFS

Certification professionnelle et obtention d'un titre du Ministère
du travail de **Technicien d'Assistance en Informatique** (niveau
4) afin d'exercer un des métiers suivants :

- Technicien de maintenance en informatique
- Technicien informatique
- Technicien micro et bureautique
- Technicien micro réseau
- Technicien de Help Desk
- Technicien de hotline
- Technicien centre d'appel
- Technicien de service après-vente

Les blocs de compétence du titre professionnel
(rf : Référentiel Emploi Activité Compétences) sont :

- Mettre en service des équipements numériques.
- Intervenir sur les éléments de l'infrastructure.
- Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs.

LE METIER

Le technicien d'assistance en informatique met en service des équipements numériques, intervient sur les réseaux numériques, assiste et dépanne les utilisateurs. Il est en lien avec les clients ou les collaborateurs. Il réalise l'installation initiale du matériel : poste de travail, applications et équipement mobile.

Il assure les mises à jour, il intervient pour améliorer les performances, ajouter des fonctionnalités, corriger des dysfonctionnements. Il conseille et peut vendre du matériel informatique ou des prestations informatiques.

Il communique avec sa hiérarchie, les clients, les utilisateurs, les experts techniques, ...

Il doit gérer plusieurs tâches en simultané dans le cadre de ses missions et rend compte de son travail.

DEBOUCHES ET EVOLUTION

Le type d'entreprise, établissement ou magasin détermine le cadre d'intervention et ses interlocuteurs.

L'emploi s'exerce principalement en boutique informatique, en structure commerciale grand public, de manière indépendante, dans des centres de service, en entreprise de services du numérique, dans des collectivités.

Ce titre de *niveau 4* (équivalent baccalauréat) est à visée d'insertion directe dans l'emploi.

Cependant, il est possible d'envisager une poursuite d'études dans le droit commun, à un niveau supérieur (non dispensées par l'établissement).

Exemples : Technicien Supérieur Systèmes et réseaux, administrateur réseaux et sécurité et DEVops

VISITES DE L'ETABLISSEMENT :

Organisées par l'établissement et obligatoires avant l'entrée, avec ou sans décision d'orientation.

Des tests de positionnement sont proposés.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Hébergement en chambres individuelles.
8 chambres PMR.

Service restauration midi et soir.

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

Prise en charge globale de chaque personne accueillie par une équipe d'accompagnement pluridisciplinaire : formateurs, équipe médico-psycho-sociale et conseillères à l'insertion professionnelle.

Un projet personnalisé est établi.

Les ressources utilisées sont issues principalement des supports pédagogiques AFPA, des ressources professionnelles de mises en situations techniques.

Des équipements informatiques ainsi que les logiciels métiers dédiés constituent le poste de travail.

Le stagiaire effectue plusieurs périodes en entreprise.

La formation est proposée en présentiel, des aménagements peuvent s'organiser ponctuellement en distanciel (adaptations)

MODALITE D'EVALUATION

Des évaluations formatives sous forme de mises en situations pratiques, dossiers techniques à compléter. Des Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont organisées pour vérifier l'état d'avancement des acquis sur l'ensemble des compétences du titre visé : mises en situation sur dossiers.

La validation du titre est subordonnée au passage du Titre professionnel (examen final avec épreuves pratiques de 4h dont une partie en présence du jury, d'un entretien technique de 30 min et d'un entretien final de 15 min. Cf : Référentiel d'Evaluation du titre.

La totalité ou une partie du titre (bloc de compétences) peut être validée.

REMUNERATION et COUT

La rémunération est assurée par la région Nouvelle Aquitaine.

Le coût de la prestation est pris en charge par la Sécurité Sociale.



Lieu de formation :
Pôle BETERETTE
1 Avenue Nicolas Copernic
64000 PAU

DI D1 04 – Mise à jour juillet 2023